



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/01/2019

## **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 11

Présents : 8

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation  
22/01/2019

Date d'affichage  
22/01/2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq janvier, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme FAYOLLE Carole.

### **Etaient présents :**

M. BERCHEM Franck, Mme BOUTROUX Stéphanie, Mme FAYOLLE Carole, M. GENESTE Jean-Guy, M. MOREAU Christian, Mme NEBOUT Roberte, M. POTHIER Fabrice, Mme TRIBOULET Véronique

### **Procuration(s) :**

M. ROYER Franck donne pouvoir à Mme FAYOLLE Carole

### **Etai(ent) absent(s) :**

### **Etai(ent) excusé(s) :**

M. MERCIER Jean-Louis, M. ROYER Franck, Mme VILLENEUVE Odile

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme TRIBOULET Véronique

**Numéro interne de l'acte : 2019/01/25/0060**

**Objet : Module Réservation salles des fêtes et polyvalente Site Internet**

Madame le Maire explique qu'un module de réservation concernant les locations de la salle des fêtes a été proposé afin que soient gérées les locations de la salle des fêtes en temps réel sur internet pour un coût de 120 € HT, soit 144 € TTC.

Madame le Maire précise que les fiches papier de réservations seront toujours disponibles pour les personnes ne disposant pas d'internet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition, et autorise Madame le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MAGNET

Le Maire,

